Objet : quelques termes de gestion de projet

Source Dictionnaire de management de projet AFITEP

COMITE DE PILOTAGE

On distingue deux comités de pilotage :

Le comité de pilotage du client (le plus fréquent)

Groupe de personnes responsables chez le client, jouant le rôle de maître d'ouvrage vis-à-vis du chef de projet.

Il est souhaitable que le comité de pilotage accueille à ses réunions de reporting le chef de projet, puisque c'est pour répondre à ses questions et lui transmettre ses directives que le comité de pilotage s'est constitué.

Le comité de pilotage interne

Lorsque les enjeux sont délicats ou très importants, la direction du chef de projet peut être amenée à l'épauler en créant un comité de pilotage interne, composé de responsables de niveau suffisant, et qui prendra face au client les grandes options stratégiques et les décisions correspondantes.

DELIVRABLE

Résultat concret attendu d'une tâche ou d'un lot de travail. Il constitue l'interface entre deux tâches consécutives.

EQUIPE PROJET

Ensemble des personnes placées sous l'autorité directe du chef de projet. Cette notion est parfois étendue à toutes les personnes participant à la réalisation du projet.

ETAPE

L'étape est le point de liaison entre les activités amont et les activités aval ; où le début de chaque activité aval est conditionné par l'achèvement de toutes les activités amont.

EVENEMENT

Point permettant de constater l'état de développement d'une réalité quelconque identifiable sans ambigüité.

EVENEMENT JALON

Part identifiable qualitativement et quantitativement c'est-à-dire un pourcentage d'avancement de développement de l'action en cours de développement.

INTERVENANT PROJET

Toute personne physique ou morale qui intervient dans la réalisation du programme (à l'exception du maître d'ouvrage)

- Maître d'œuvre ou son délégué,
- Consultants, experts, ingénieur conseil,
- Ingénierie,
- Architecte, ensemblier, entrepreneur,
- Constructeur, fournisseur,
- Sous-traitant

JALON

Evénement sélectionné, survenant au cours d'une réalisation dont on peut identifier d'une façon certaine la date à laquelle il se produit.

Le jalon est atteint (ou réalisé) que lorsque le résultat est acquis de façon irréversible.

Exemple: fourniture d'un dossier, la recette d'un équipement, la mise à disposition d'un moyen,...

La succession des dates de ces événements constitue l'échéancier d'une réalisation et permet de fixer les contraintes principales de dates des plannings.

OBJECTIF

Finalité du projet ou d'une partie du projet. L'objectif constitue un jalon intermédiaire ou final. Atteindre l'ensemble des objectifs permet l'exécution complète du projet.

Rappel: Un objectif doit être « SMART »:

S spécifique M mesurable A accessible R réaliste

T temporellement défini

PLANIFICATION

Processus d'élaboration du référentiel auquel sera comparée la réalisation du projet. Elle constitue une modélisation de l'ensemble des activités prévues.

PLANIFICATION OPERATIONNELLE

Discipline ayant pour objet de prévoir et de suivre les objectifs (délais, coûts, etc..) de réalisation d'un ouvrage.

Planifier, c'est donc:

- Cerner les ouvrages à réaliser ;
- En déduire les objectifs d'actions (études, approvisionnements, travaux à mettre en œuvre) ;
- Définir les actions générales (activités) ou particulières (tâches) à accomplir ;
- En déduire les moyens nécessaires ;
- Comparer les moyens disponibles aux moyens nécessaires ;
- En déduire les délais prévisionnels susceptibles d'être tenus après ordonnancement de l'exécution;
- Respecter les échéances de paiement ;
- Tenir le délai final prévu.

PLANNING

Document de maîtrise des délais et de la communication faisant apparaître les dates des événements significatifs d'un projet et dont la forme doit s'adapter aux messages à transmettre et aux décisions à prendre.

REVUE DE PROJET

Vérification de la cohérence technique d'un projet, d'un sous-projet. Cette vérification se fait sur documents, par les acteurs compétents et après préparation des points concernés.

Elle se fait:

- Soit sur décision du chef de projet à des moments cruciaux ou décisifs (changement de phase, difficultés importantes, ..)
- > Soit sur demande du client selon un calendrier prévu dés le début et avec lui.

Les décisions prises au cours de cette réunion deviennent en principe irréversibles, exécutoires et acceptées de tous les intervenants. Elles permettent de franchir les jalons marquant la fin d'une phase

TACHE

Action d'une ampleur limitée, la tâche appartient à un métier et correspond généralement à une division de l'acticité.